



Public Services International
Internationale des Services Publics
Internacional de Servicios Públicos
Internationale der Öffentlichen Dienste
Internationell Facklig Organisation för Offentliga Tjänster
國際公務勞連

Introduction au Programme d'action de l'ISP (PdA) 2018-2022

Le Programme d'action de l'ISP pour 2018-2022 (PdA), intitulé *Le Peuple au-dessus du profit*, propose à l'ISP des orientations politiques applicables au cours de la période intercongrès. Il a été rédigé après de longues consultations avec les affiliés et a été massivement adopté lors du 30^{ème} Congrès mondial de l'ISP.

Le Programme d'action, ainsi que les autres résolutions approuvées par le Congrès et figurant dans les Volumes 2 et 3, orientent toute l'action mondiale dans l'ensemble des domaines politiques et des activités de l'ISP, sur une période de cinq ans. Ainsi, bien qu'étant exhaustif, ce Programme ne peut être trop directif. Le Conseil exécutif (EB) a compétence pour déterminer la politique et les actions futures, conformément au mandat du Congrès, l'invitant à entrer dans le détail si les circonstances l'exigent.

Un bref résumé sera publié début 2018 à l'attention des affiliés dans le but d'expliquer le travail et les priorités de l'ISP au personnel et aux membres, en mettant l'accent sur la façon dont le travail mené au niveau international peut affecter leur quotidien.

Récapitulatif des principaux points

Le Programme d'action proposé s'appuie sur les priorités politiques actuelles de l'ISP.

La Section 1, Introduction, souligne les menaces et les opportunités internationales auxquelles sont confrontés l'ISP et ses membres. Elle nous rappelle que notre lutte ne peut être dissociée des luttes plus importantes menées par tous les travailleurs/euses et des combats pour la démocratie, les droits de l'homme et la justice pour tous.

Elle décrit également les menaces liées au pouvoir des entreprises, les inégalités croissantes, le racisme et la xénophobie à la hausse et la place unique que les travailleurs/euses de la fonction publique et leurs syndicats occupent dans la crise mondiale qui sévit à l'heure actuelle. Cette section estime que nous devons être fiers de notre vision et devons être prêts à agir en chef de file.

La Section 2, Se donner les moyens de créer le monde que nous voulons, insiste sur la nécessité d'accroître notre force en vue d'instaurer le changement. Cette section indique que la syndicalisation des travailleurs/euses, le développement de nos syndicats et l'affirmation de notre présence sont essentiels à notre succès. Elle souligne que la force de l'ISP repose surtout sur la taille, l'unité et l'activité de nos affiliés. À la demande de l'EB-149 (novembre 2016), l'ensemble des sections du Programme d'action comprend des actions que les affiliés de l'ISP pourront mettre en œuvre.

La section 2 se poursuit en plaidant pour la démocratie interne et la participation des travailleurs/euses, veillant à ce qu'ils/elles soient tous associés au mouvement syndical, et pour constituer de grandes alliances avec les usagers des services publics, les syndicats du secteur privé et d'autres alliés. Elle préconise des analyses claires, des revendications audacieuses, l'éducation des travailleurs/euses, une communication et des actions de lobbying efficaces.

La Section 3, *Respect et dignité pour toutes et tous*, rappelle notre attachement au respect et à la dignité de toutes et tous. Cette section plaide pour la reconnaissance des injustices historiques, la fin de toute discrimination, l'adoption d'actions spécifiques pour réparer les injustices et l'importance d'une réorientation du pouvoir dans la société. Elle comprend de nouvelles sections relatives aux migrant(e)s et aux réfugié(e)s, au racisme et à la xénophobie, aux travailleurs/euses LGBTQI, aux peuples autochtones et aux travailleurs/euses handicapé(e)s. Elle reconnaît le rôle primordial joué par le Comité des femmes de l'ISP en matière d'intégration des genres, mais affirme que les hommes doivent également tenir un rôle essentiel. Elle s'engage à étendre le soutien apporté aux jeunes travailleurs/euses en matière de prise de décisions au sein de l'ISP et leur rôle important et essentiel dans le cadre des actions de l'ISP.

La Section 4, *Une économie mondiale juste*, décrit la vision de l'ISP d'une nouvelle économie mondiale, plus juste. Cette section expose les enjeux liés à l'aggravation des inégalités, aux évolutions du marché du travail, à l'essor scandaleux du pouvoir des entreprises et au rôle des institutions financières mondiales dans la poursuite des politiques et pratiques néolibérales. Cette section traite de la justice fiscale, de la dette, du commerce, de la corruption, du développement durable, du changement climatique, des retraites et de la numérisation.

La Section 5, *Droits syndicaux et droits des travailleurs/euses*, souligne le rôle central joué par l'ISP dans la défense des droits syndicaux de ses affiliés face à des attaques sans précédent, notamment contre la négociation collective et le droit de grève dans les services publics. Cette section explique comment nous contribuerons à défendre et étendre ces droits afin de garantir que les travailleurs/euses puissent exercer leurs droits individuels et améliorer leurs salaires et conditions de travail.

La Section 6, *Lutte contre la privatisation*, réaffirme l'engagement de l'ISP en matière de services publics de qualité et leur rôle dans l'aide aux plus vulnérables et aux plus démunis. Cette section présente les droits humains, la justice sociale, la logique économique pour des services publics de qualité, les menaces que pose la privatisation et les moyens d'y répondre.

La Section 7, *Renforcer les secteurs*, détaille le rôle primordial des secteurs dans les combats de l'ISP. Cette section explique comment les questions de l'égalité, les questions transversales, la privatisation et les droits syndicaux seront intégrés et appliqués au travail sectoriel. Elle explique comment nous allons renforcer les réseaux de nos secteurs et organiser pour défendre nos affiliés et leurs membres. Elle énumère les actions spécifiques à chacun des cinq secteurs de l'ISP.